



## Voyage d'un enfant mineur

-----  
Par Cynthia

Bonjour,

Je me permets de demander de l'aide (renseignements) sur ce forum concernant les autorisations ou conditions d'un voyage en avion d'enfant mineur.

Mon ex conjoint part en Espagne cet été, et sans me consulter au préalable, m'envoie les informations en me disant de récupérer mon enfant à l'aéroport (date et heure données). Cependant, de mon côté je n'ai pas été consultée pour ce voyage, et ne souhaite pas que mon enfant de 5 ans voyage seul pour son retour de vacances. Le papa étant en vacances en Espagne pendant ma reprise de garde pour les vacances d'été.

Quelles sont les obligations, mes droits ? Peut-il m'imposer le voyage seul de mon enfant afin que je la récupère pour ma garde en Août, lui restant sur son lieu de vacances ?

(Notre garde est partagée)

Merci pour votre aide

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

Votre ex-conjoint partageant avec vous l'autorité parentale, il peut emmener votre enfant à l'étranger. Aller en Espagne et faire rentrer votre enfant seul en avion n'a rien d'inquiétant. Les enfants non accompagnés sont pris en charge par le personnel de cabine dans d'excellentes conditions de sécurité.

-----  
Par yapasdequoi

Que prévoir le jugement concernant les trajets ? Vous pouvez aussi envisager d'aller chercher l'enfant sur place (mais à vos frais).